

Projet d'avenant à la convention relative à la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements - INSEE

Rapporteur : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président

| AVIS | | | |
|--------------------|-----------|--------------------|-----------|
| Commission n°4 | | Bureau | |
| séance du 22/02/05 | favorable | séance du 10/03/05 | favorable |

| | |
|--|---|
| Budget Annexe 2005 Imputation : 617.815 | Montant de l'opération : 300 000,00 € HT Montant disponible avant avenant : 17 896,03 € HT Montant de l'avenant : 9 819,04 € HT Montant disponible après avenant : 8 076,99 € HT |
|--|---|

I. Les objectifs de l'Enquête Ménages

La collecte terrain de l'Enquête Ménages Déplacements, destinée à visualiser et analyser les déplacements des habitants de l'agglomération, a débuté le 18 octobre 2004. Cette collecte (questionnaire administré par enquêteurs au domicile des personnes tirées au sort) a pour objectif de réunir 90 questionnaires exploitables par secteur (28 secteurs ont été définis sur la CAGB).

Après 12 semaines de collecte (les périodes de vacances scolaires sont exclues), l'objectif n'est pas complètement atteint sur certains secteurs.

L'obtention du « label CERTU », octroyant le droit à une subvention de 50 %, est pour partie liée à l'atteinte des objectifs quantitatifs fixés.

II. L'objet de l'avenant à la convention C.A.G.B./INSEE

Atteindre les objectifs fixés implique de tirer au sort de nouveaux ménages sur certains secteurs afin de continuer la collecte. Chaque nouvel échantillon déclenché est facturé à la CAGB par l'INSEE.

La démarche de déclenchement de tirage d'échantillons de réserve doit faire l'objet d'un avenant à la convention du 31 août 2004 signée entre la CAGB et l'INSEE pour la réalisation de l'enquête ménages.

III. Les incidences financières

Pour rappel, le budget prévisionnel de cette opération a été fixé à 300 K€ HT au Budget Annexe Transport 2004.

Ce budget prévoyait le recours potentiel à des échantillons de réserve par voie d'avenant.

Il est nécessaire de tirer 28 échantillons de réserve, répartis sur 14 secteurs géographiques, pour un coût de 9 819,04 € HT. L'enveloppe prévisionnelle est respectée.

Le budget global de l'opération enquête ménages est désormais de 291 923,01 € HT, dont 134 440 € au titre de la subvention de l'Etat :

| | | Coût unitaire | Nombre | Total |
|----------------------------|---|---------------|-----------|-------------------|
| Prestation INSEE | Enquête de base | 217 676,81 | 1 | 217 676,81 |
| | Echantillons de réserve (objet du présent avenant) | 350,68 | 28 | 9 819,04 |
| TOTAL INTERMEDIAIRE | | | | 227 495,85 |
| Frais CAGB | Rémunération gestionnaire | 2 525,66 | 24 mois | 60 616,00 |
| | Location locaux | | | 720,00 |
| | Charges locaux | | | 120,00 |
| | Frais logistique (tel, informatique) | | | 2 937,38 |
| | Ordures ménagères | | | 33,78 |
| TOTAL INTERMEDIAIRE | | | | 64 427,16 |
| TOTAL GENERAL | | | | 291 923,01 |

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer un avenant à la convention CAGB – INSEE relative à la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements.

Pour extrait conforme,

Le Président